

ACCOMPAGNEMENT SUR LA CO-CONSTRUCTION ET LA CONCERTATION POUR LE PROJET DE MOBILITE

Laissac-Séverac l'Eglise

PETR du Haut Rouergue



CONTACT

Immergis :

Imorin@immergis.fr

+33 (0) 4 34 11 65 51

SOMMAIRE

1. Contexte de l'étude	3
2. Objectif de la concertation	4
3. Enjeux du tronçon	4
4. Etudes complémentaires	4
5. Déroulé de la concertation	5
6. Apports techniques	6
1. Fiche aménagement	7
SEVERAC L'ÉGLISE SUD	8
1. Vue générale scénario 1 :	8
2. Vues précises scénario 1 :	9
SEVERAC L'ÉGLISE NORD	15
1. Vue générale scénario 1 :	15
2. Vues précises scénario 1 :	16
3. Vue générale scénario 2 :	21
4. Vues précises scénario 2 :	22
7. Financements	27
8. Annexes	32

1. Contexte de l'étude

Le PETR du Haut-Rouergue est lauréat de l'AMI Avenir Montagne Mobilité et réalise dans ce cadre une étude expérimentale sur 8 micro-tronçons. Un diagnostic a été réalisé en 2020 en collaboration avec l'Université Jean-Jaurès de Toulouse sur la mobilité. L'objectif était de positionner les usages actuels sur le territoire liés aux différentes mobilités (voiture, covoiturage, vélo, marche, transport Lio, TAD et transport scolaire).

Des constats structurels ont été mis en évidence à l'issue de cette phase de diagnostic dont l'étalement des bourgs et un usage de la voiture important. Des freins à d'autres usages ont également été identifiés : des habitudes quotidiennes d'usage de la voiture, des modes actifs contraints à la problématique du dernier kilomètre ainsi qu'un impact restreint des aires de covoiturage et des arrêts de transports en commun.

Plusieurs orientations stratégiques ont été déclinées à la suite du diagnostic :

- Communiquer : faire connaître, faire comprendre faire envie
- Animer : informer, coordonner et accompagner les démarches
- Intégrer la dynamique sociologie en lien avec les notions de temps de liberté et d'autonomie où l'expérimentation et l'expérience sont deux outils indispensables
- Investir pour favoriser l'intermodalité et le premier/dernier kilomètre
- Partir des besoins des usagers pour construire les projets.

Il s'agit d'accompagner la création de plusieurs micro-tronçons (piétons et cyclables) de qualité, de quelques centaines de mètres à moins de cinq kilomètres positionnés entre deux points d'intérêt majeurs pour une commune et/ou une intercommunalité et avec des aménagements répondant aux besoins réels des futurs usagers.

L'étude a été réalisée dans la continuité des autres études menées au préalable notamment l'étude portée par le PNR Des causes à l'Aubrac autour des mobilités.

2. Objectif de la concertation

L'objectif de la concertation concernant le tronçon Laissac-Séverac l'Eglise est de connecter Laissac à Séverac l'Eglise.

Pour répondre à cet objectif, une concertation a été mise en place afin d'identifier les besoins des habitants et d'aborder les éléments qui leur semblent essentiels.

Les ateliers de concertation ont rassemblé 7 participants

3. Enjeux du tronçon

L'enjeu de cet itinéraire pour le tronçon de Laissac-Séverac passant par l'Eglise Nord est dans un premier temps de connecter les centres bourgs de Laissac et de Séverac l'Eglise. Le second enjeu de cet itinéraire est de desservir les aménités.

4. Etudes complémentaires

Le projet se situe sur un ensemble de zones Natura 2000. Ces zones, d'intérêt écologique, sont protégées juridiquement. D'après la Liste « nationale » du 2nd décret du 16 août 2011, la création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste en site Natura 2000 et l'arrachage de haies en site Natura 2000 sont des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000. Le porteur de projet doit ainsi déposer le dossier d'évaluation des incidences à la préfecture. Le dossier déterminera si le projet peut avoir un impact significatif sur l'environnement.

A la suite de l'avis établi par le préfet, un dossier unique peut-être réalisé pour toutes les zones concernées.

La commune de Laissac est à moins de 1,5km d'une zone N2000. Il est donc fortement conseillé de soumettre la zone d'étude au dossier d'évaluation des incidences, et de le faire conjointement sur une seule demande. Associé à cela il faudra réaliser une étude faune flore pour identifier si des espèces protégées sont présentes sur la zone d'étude. Le cas échéant une demande d'autorisation sera nécessaire. Dans un premier temps il est important d'associer le

gestionnaire des zones Natura 2000 qui est le PNR Aubrac, puis de prendre contact avec la Direction Département des Territoires l'Aveyron pour les associer au projet. Ces acteurs qui connaissent le territoire, les espèces et les habitats protégés pourront aider à préciser le calendrier des démarches.

Il s'agira également de réaliser une étude faune flore avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé pour identifier les espèces protégées et l'impact des aménagements sur les habitats et les espèces des zones Natura 2000. Enfin, il faudra déposer le dossier d'évaluation des incidences zone Natura 2000 à la préfecture avec le dossier de dérogation de destruction d'espèces protégées si nécessaire.

5. Déroulé de la concertation

Un sujet essentiel est ressorti des échanges qui ont lieu dans le cadre de la concertation concernant la volonté de relier le camping au centre bourg et l'aménagement d'une boucle :

- Etudier les différentes possibilités

Les réflexions qui ont émergé lors des échanges ont abouti à l'étude des possibilités envisageables afin de réaliser une boucle. L'itinéraire de cette boucle engloberait la route de la déchetterie et la route parallèle à la zone commerciale.

Cette réflexion autour d'une nouvelle boucle itinérante permettrait un accès facilité aux commerces présents sur la zone.

- Réfléchir à des aménagements

Les aménagements territoriaux apparaissent comme l'une des solutions proposées par les habitants afin de répondre à l'objectif de l'étude qui est de connecter la zone de Laissac à Séverac l'Eglise.

Ces aménagements relèvent d'un ordre sécuritaire car il s'agit de sécuriser une zone particulière : la route des Colombes. En effet, les participants considèrent la route départementale comme dangereuse. Ils y voient également un souci de stationnement, en raison d'un problème au niveau des parkings.

Par ailleurs, les habitants soulignent également un problème d'inadaptation des stationnements pour les vélos, notamment les vélos à assistance électrique. Cela peut induire un frein à l'usage du vélo car les services associés à la pratique du vélo ne sont pas suffisamment adaptés aux demandes des usagers.



Ateliers de concertation – Septembre 2023

6. Apports techniques

Les éléments saillants de chacune des propositions sont intégrés au sein des fiches itinéraires et pré-opérationnelles. Des cartographies mettent en avant les propositions d'aménagement associées à l'itinéraire et une estimation financière complète.

L'estimation financière est calculée de manière exhaustive et hors taxe. L'ensemble des poses et déposes nécessaires à la réalisation de l'itinéraire sont inscrites au sein des fiches techniques, ainsi que l'achat du foncier et les éventuelles études complémentaires nécessaires à la poursuite du projet.

L'ensemble des propositions d'aménagement sur les itinéraires respectent les recommandations nationales.

1. Fiche aménagement

Itinéraire entre les deux bourgs par le Sud

● Laissac - Séverac l'Eglise Sud

6

Informations générales

Communes
Laissac - Séverac l'Eglise

Porteur de projet **Longueur de l'itinéraire**
PETR HAUT-ROUERGUE 3 168 ml

Description de l'opération
L'opération vise à connecter les deux bourgs de la commune avec un cheminement doux et bucolique orienté pour les loisirs.

Enjeux liés à l'itinéraire
Connecter les bourgs de Laissac et de Séverac l'Eglise
Desservir les aménités

Sites au rayonnement intercommunal concernés
Pôle Intercommunal Multi-Services
Collège
Camping

Éléments à prendre en compte
Prise d'arrêtés municipaux nécessaire
Présence d'engins agricoles

Potentiels financeurs
Laissac - Séverac l'Eglise
Département
Région
État
Union Européenne

Partenaires techniques
Laissac - Séverac l'Eglise
Département

Itinéraire carte
— Itinéraire retenu
○ Tronçon étudié

Proposition d'aménagement
■ Site propre
■ Bande cyclable
■ Zone apaisée
■ Chaussée
■ Chaussée partagée
■ Franchissement
■ Cheminement piéton

Scénario 1 :

Coût des aménagements : 171 072 €

Coût liés à d'éventuelles études complémentaires : 20 529 €

Coût total : 370 504 €

Itinéraire entre les deux bourgs par le Nord :

● Laissac - Séverac l'Eglise Nord

7

Informations générales

Communes
Laissac - Séverac l'Eglise

Porteur de projet **Longueur de l'itinéraire**
PETR HAUT-ROUERGUE 820 ml

Description de l'opération
L'opération vise à connecter les deux bourgs de la commune avec un aménagement cyclable efficace et sécurisé.

Enjeux liés à l'itinéraire
Connecter les bourgs de Laissac et de Séverac l'Eglise
Desservir les aménités

Sites au rayonnement intercommunal concernés
Commerces et vie économique
Pôle Intercommunal Multi-Services
Collège
Camping

Éléments à prendre en compte
Prise d'arrêtés municipaux nécessaire
Suppression de stationnement sauvage

Potentiels financeurs
Laissac - Séverac l'Eglise
Département
Région
État
Union Européenne

Partenaires techniques
Laissac - Séverac l'Eglise
Département
Région

Itinéraire carte
— Itinéraire retenu
○ Tronçon étudié

Proposition d'aménagement
■ Site propre
■ Bande cyclable
■ Zone apaisée
■ Chaussée
■ Chaussée partagée
■ Franchissement
■ Cheminement piéton

Scénario 1 :

Coût des aménagements : 330 807 €

Coût liés à d'éventuelles études complémentaires : 39 967 €

Coût total :

Scénario 2 :

Coût des aménagements : 72 356 €

Coût liés à d'éventuelles études complémentaires : 8 683 €

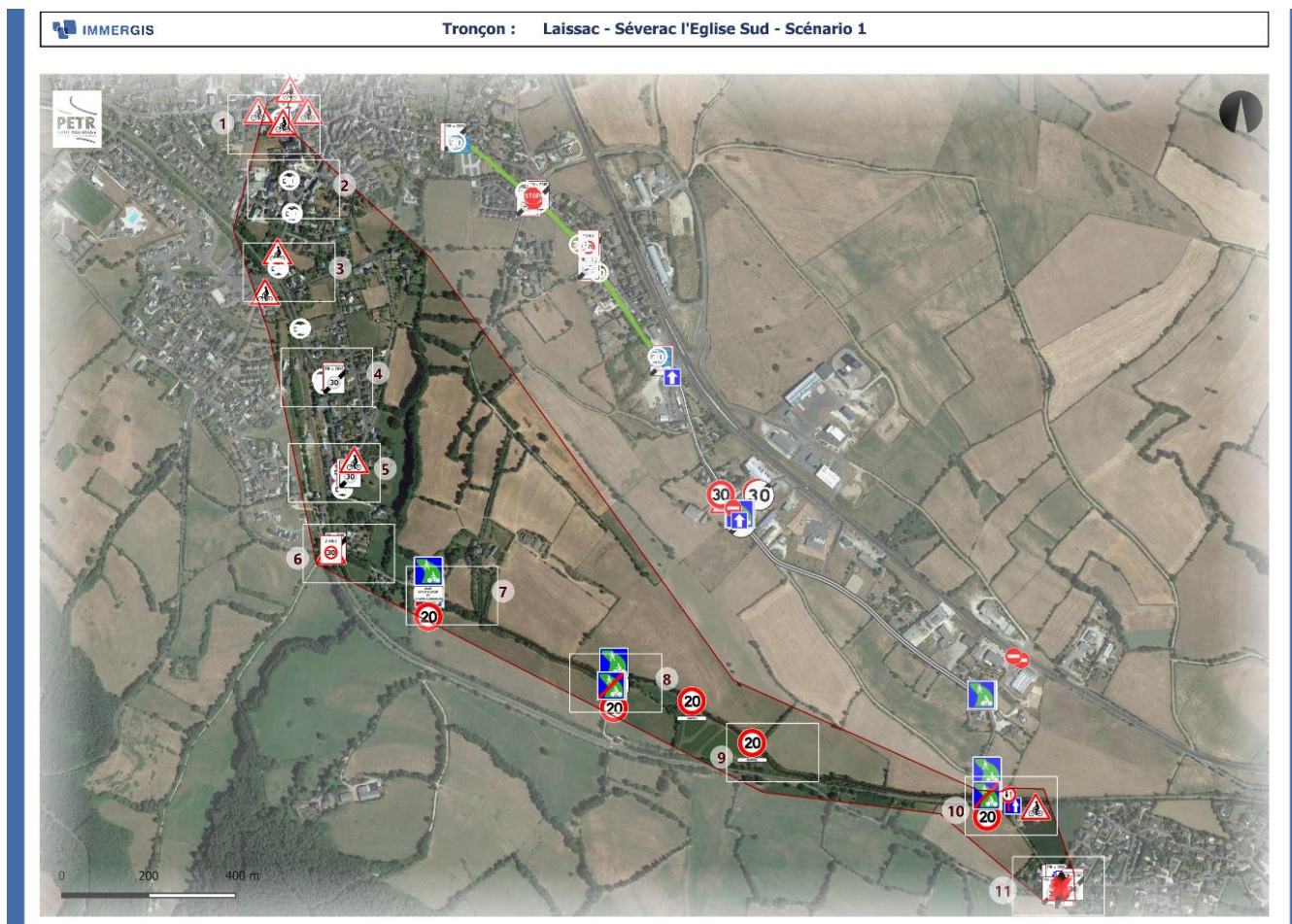
Coût total :

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

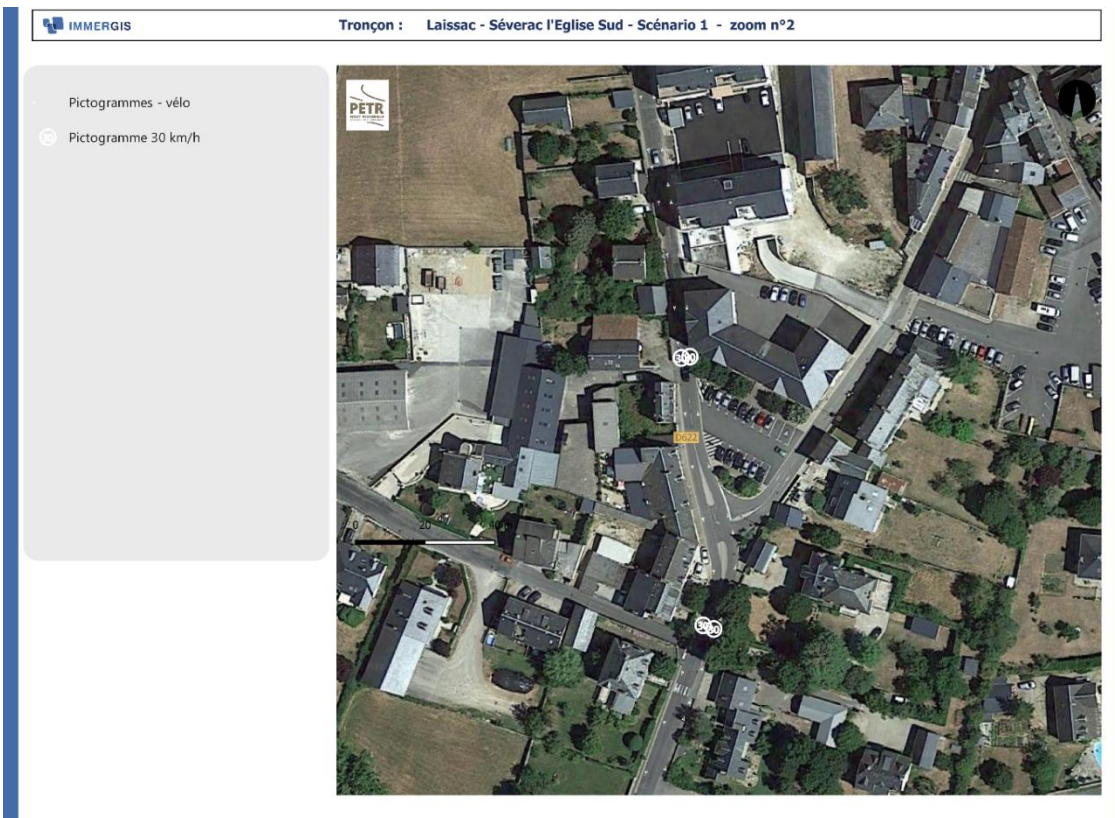
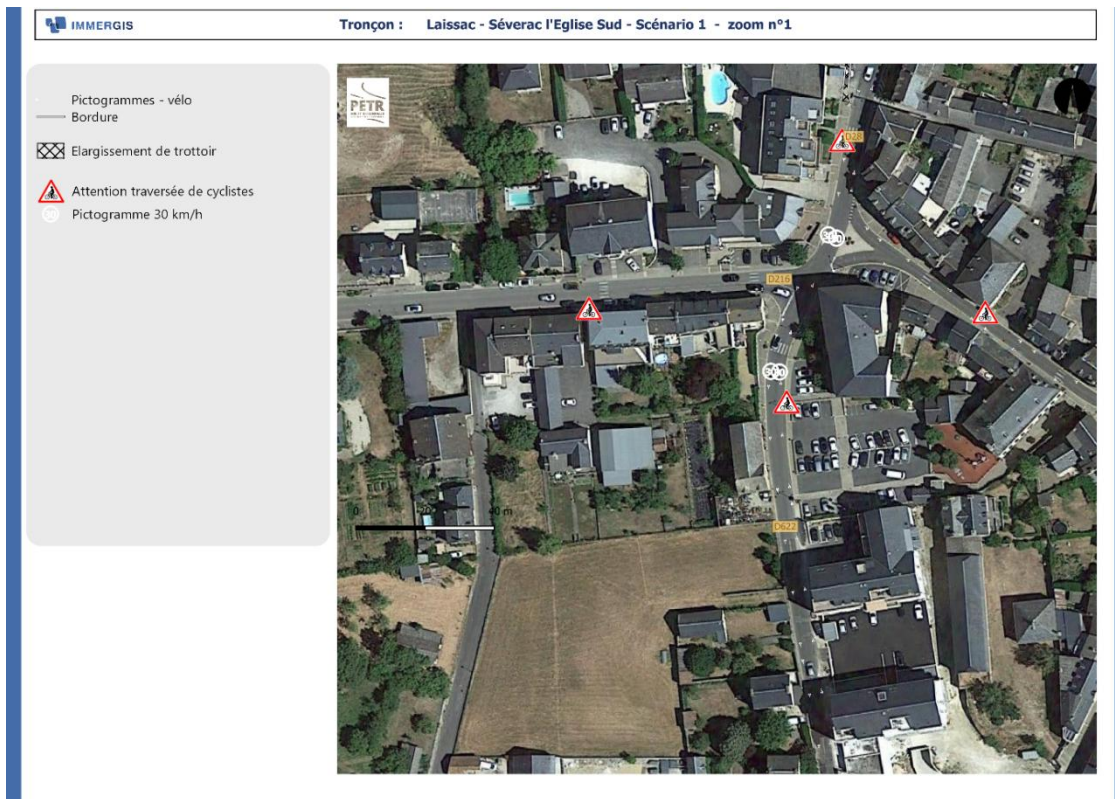
Les propositions techniques et les chiffrages identifiés sont issus d'une étude pré-opérationnelle poussée et recensant l'ensemble des éléments à poser et déposer



SEVERAC L'EGLISE SUD

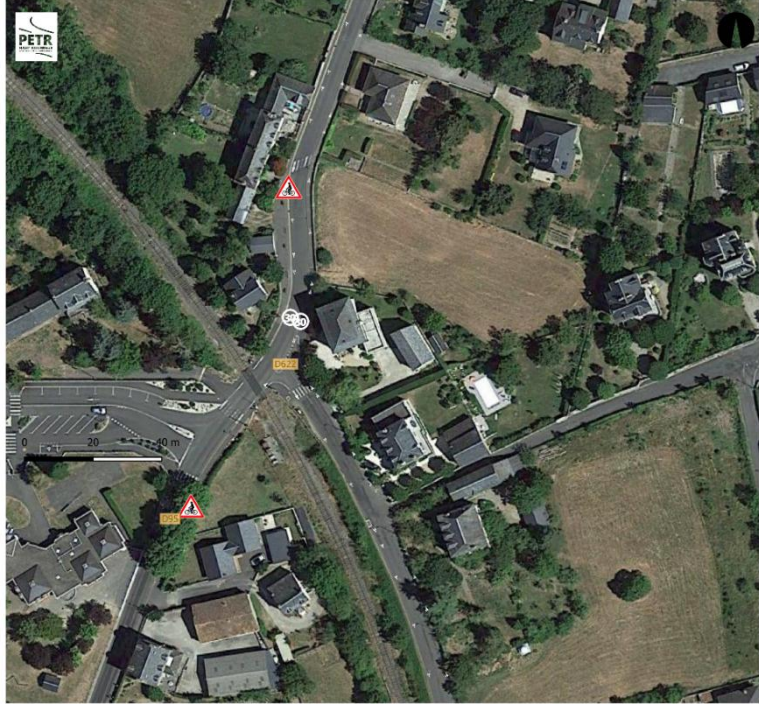
1. Vue générale scénario 1 :



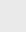


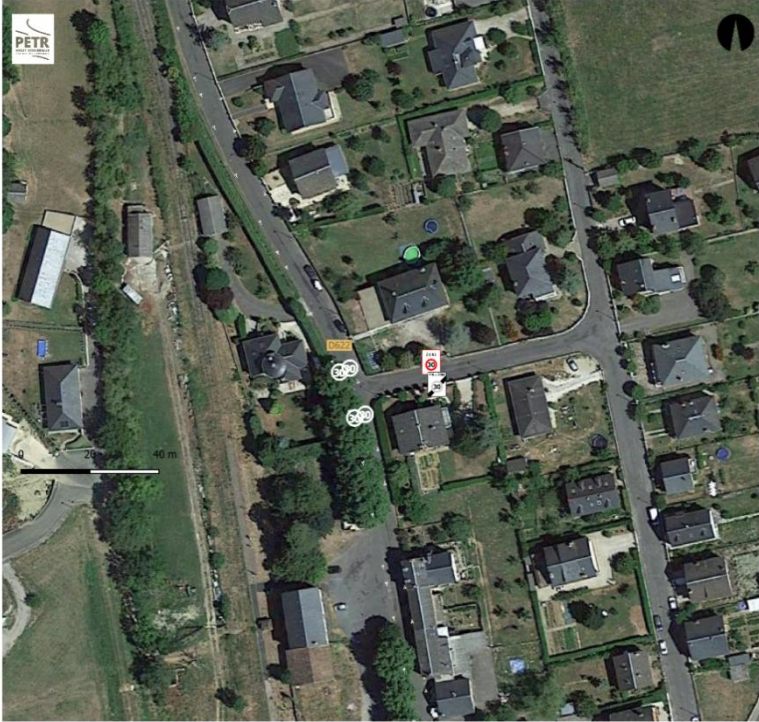
2. Vues précises scénario 1 :



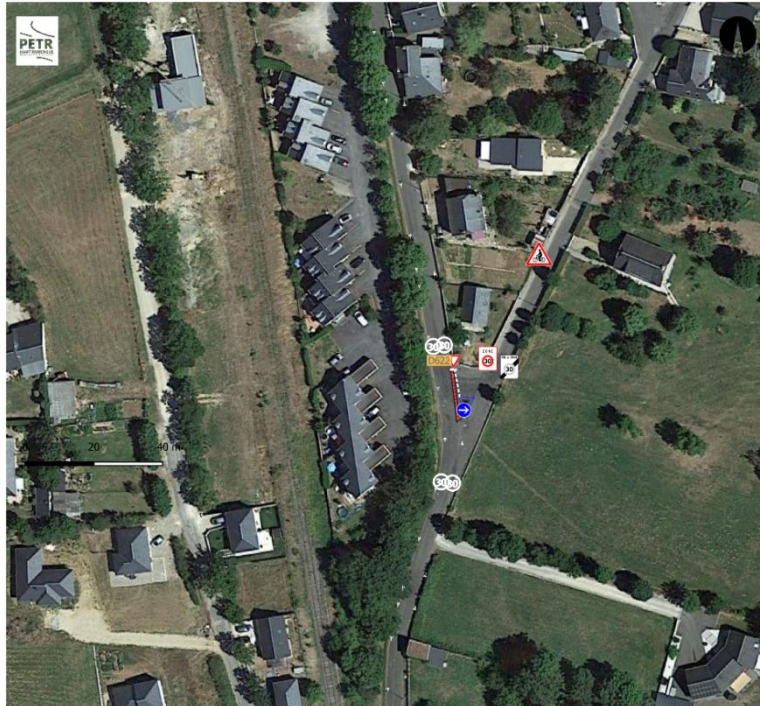
- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
-  Attention traversée de cyclistes
-  Pictogramme 30 km/h



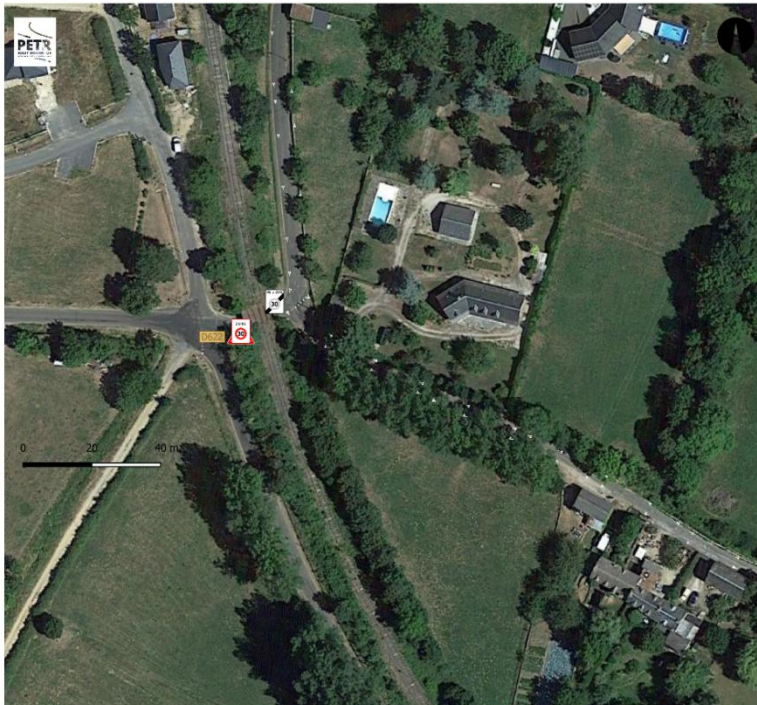
- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
-  Pictogramme 30 km/h
-  Entrée de zone 30
-  Sortie de zone 30



- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
- suppression_marquage
- Ligne - Cédez-le passage (T2 50 cm)
- Terre plein
- b21_1
- Attention traversée de cyclistes
- Pictogramme 30 km/h
- Entrée de zone 30
- Sortie de zone 30
- Cédez-le-passage



- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
- Attention traversée de cyclistes
- Entrée de zone 30
- Sortie de zone 30



Pictogrammes - vélo

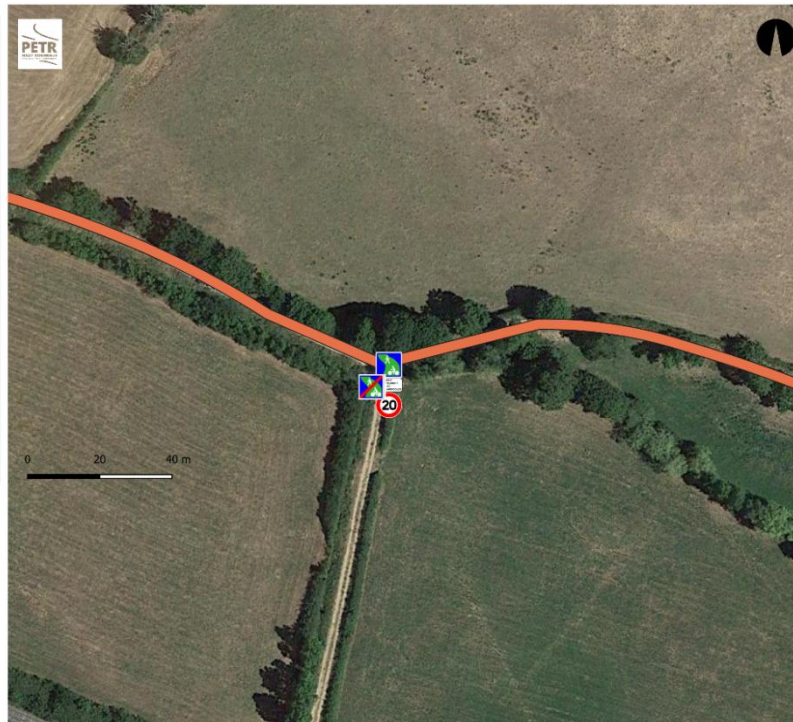
- Revêtement en stabilisé
- Revêtement en enrobé



- Panneau fin voie verte
- Panneau voie verte partage



- Revêtement en stabilisé

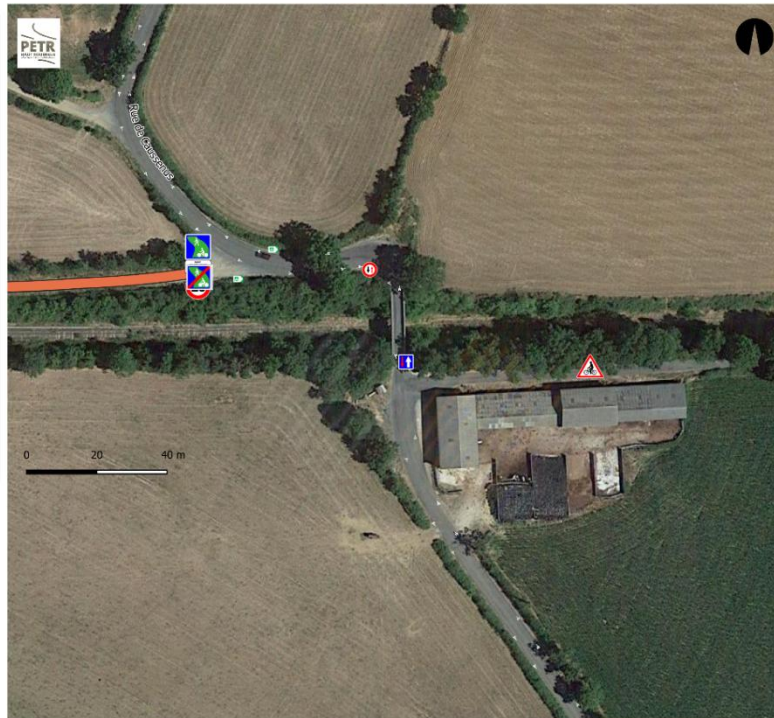
- Panneau fin voie verte
- Panneau voie verte partage



-  Revêtement en stabilisé
-  Limitation 20 rappel



- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
-  Revêtement en stabilisé
-  dv
-  Panneau fin voie verte
-  Attention traversée de cyclistes
-  Panneau voie verte partage
-  Priorité au sens inverse
-  Panneau B15
-  Panneau C18



Pictogrammes - vélo
 Ligne - Cédez-le-passage (T2 50 cm)

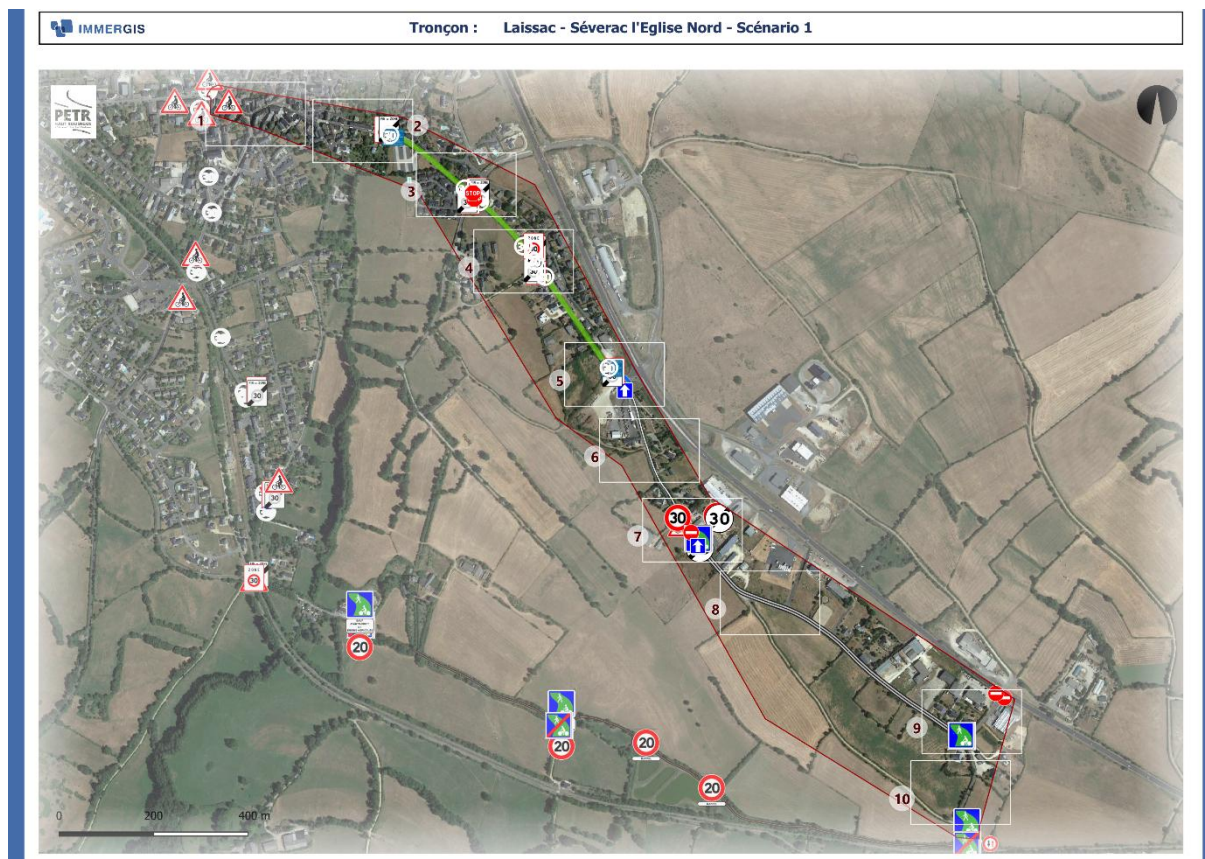
 Terre plein
 Plateau large
 Terre plein à raboter

 b1
 b21_1
 Panneau B1
 Panneau C27
 Dépose / repose de panneau
 Entrée de zone 30
 Sortie de zone 30
 Cédez-le-passage

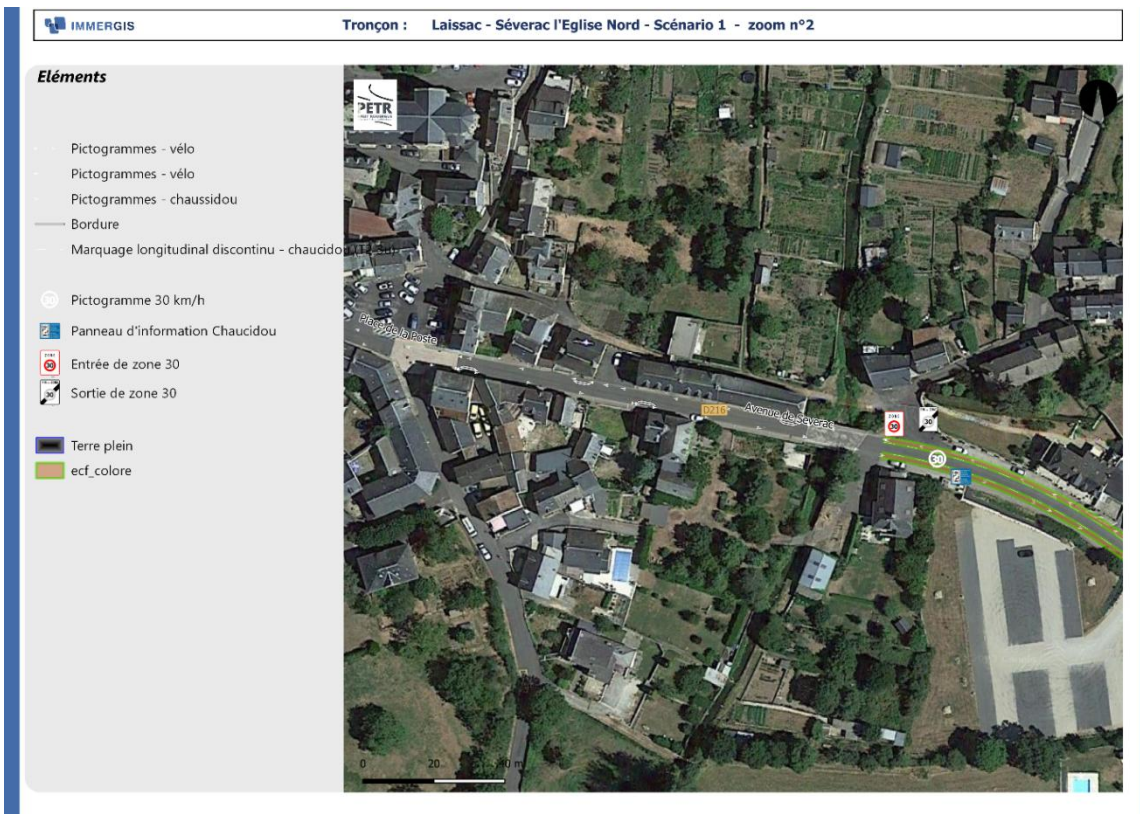
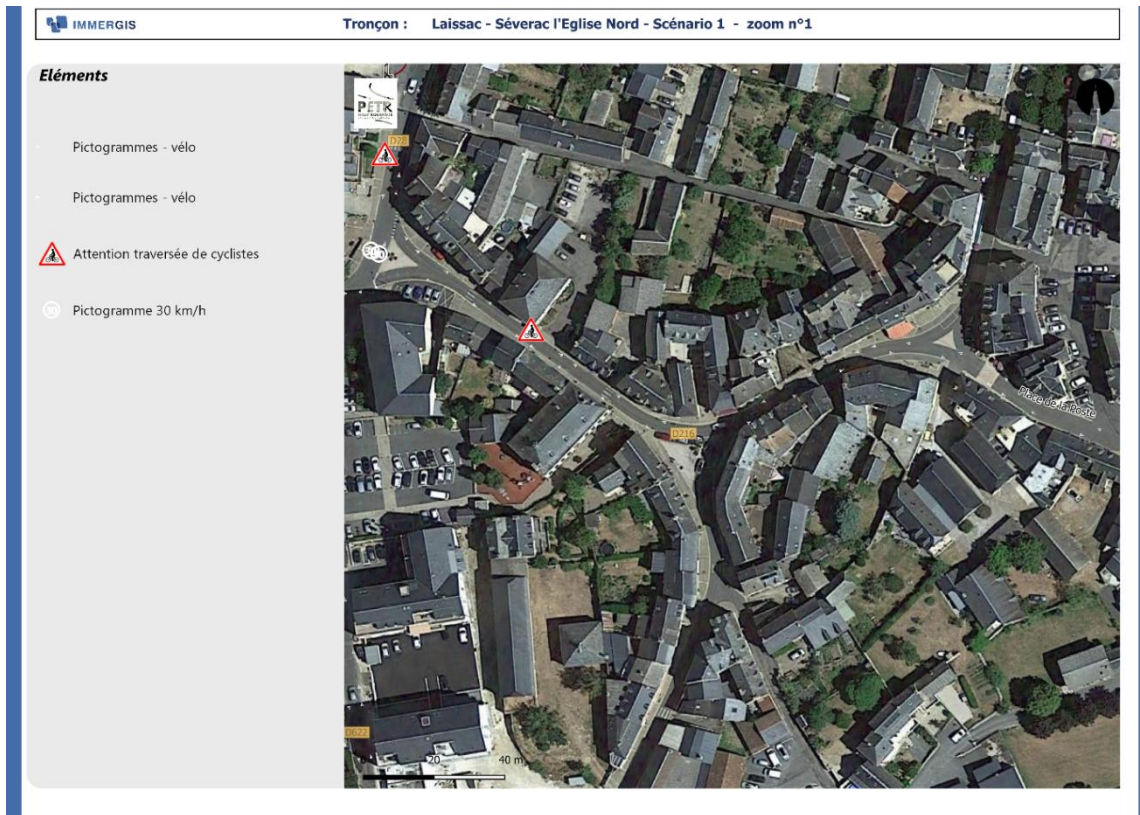


SEVERAC L'EGLISE NORD

1. Vue générale scénario 1 :



2. Vues précises scénario 1 :

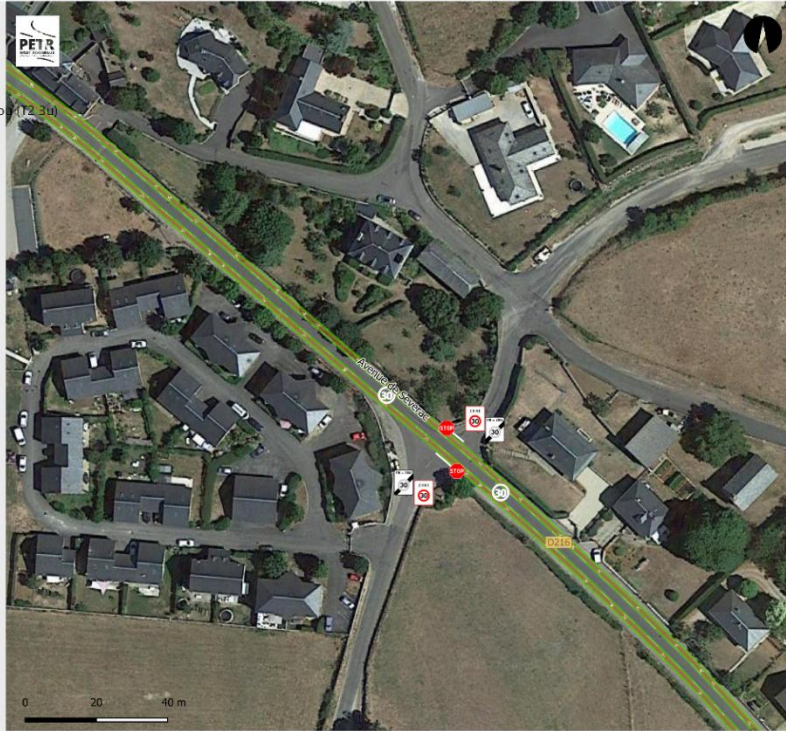


Eléments

- Pictogrammes - chaussidou
- Marquage longitudinal discontinu - chaudidou (T2 3u)
- Ligne continue - STOP (50cm)

- ⊙ Pictogramme 30 km/h
- ⊙ Entrée de zone 30
- ⊙ Sortie de zone 30
- ⊙ Stop

- ecf_colore

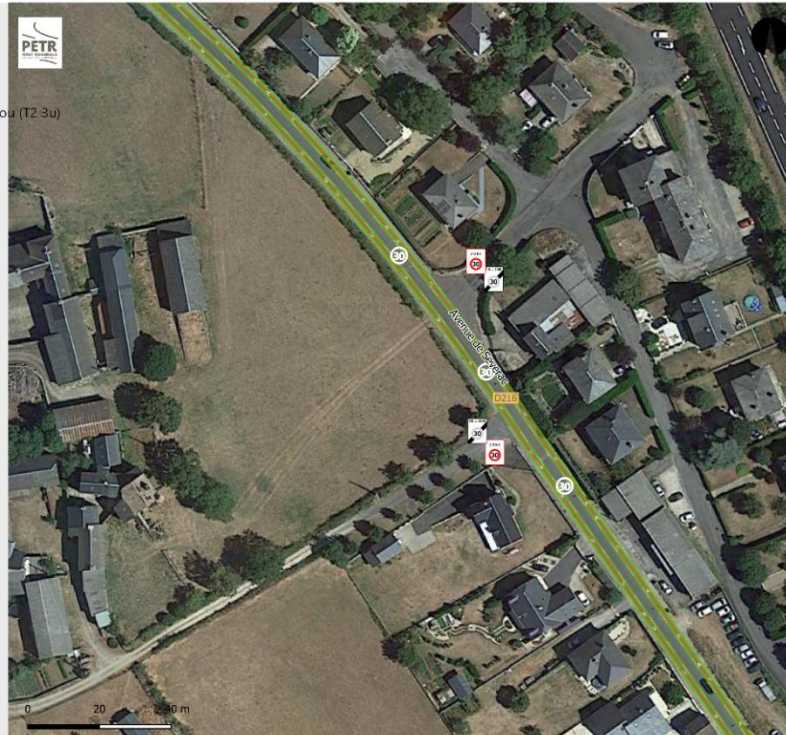


Eléments

- Pictogrammes - chaussidou
- Marquage longitudinal discontinu - chaudidou (T2 3u)

- ⊙ Pictogramme 30 km/h
- ⊙ Entrée de zone 30
- ⊙ Sortie de zone 30

- ecf_colore



Éléments

- Pictogrammes - piéton
- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
- Bordure

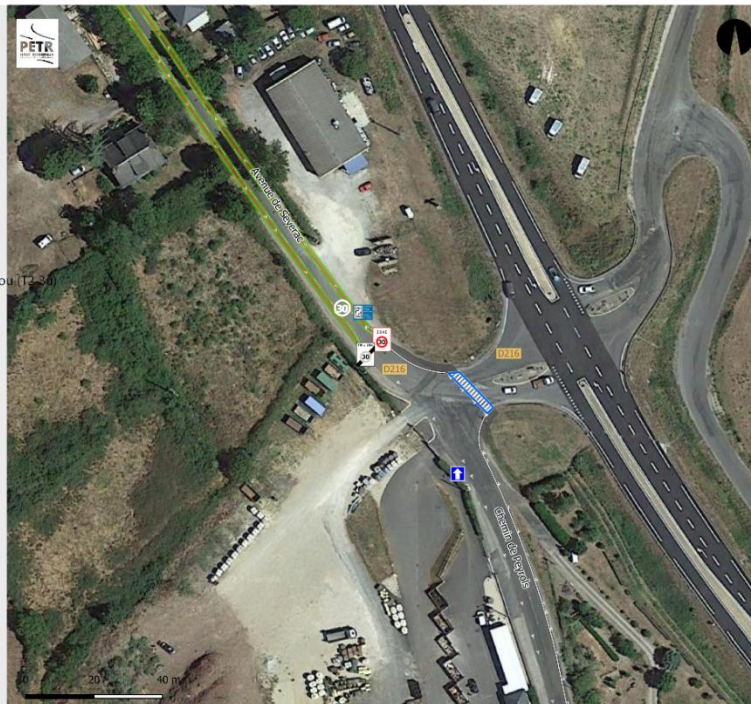
- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - chaussidou
- Bordure
- Marquage longitudinal discontinu - chaussidou (12-3)

- ⊙ Pictogramme 30 km/h
- 📄 Panneau d'information Chaussidou
- 🚫 Entrée de zone 30
- 🚫 Sortie de zone 30

- Revêtement de piste cyclable
- 🚶 Passage piéton

- ecf_colore

- 🚶 C12



Éléments

- Pictogrammes - piéton
- Pictogrammes - vélo
- Bordure

- Pictogrammes - vélo



Éléments

- Pictogrammes - piéton
- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo
- garde_corps
- Bordure
- Pictogrammes - vélo

- Terre plein
- Revêtement de piste cyclable
- Passage piéton

- C12
- b1
- 30 Vitesse 30
- 30 Fin Vitesse 30
- Panneau voie verte
- Panneau fin voie verte
- 30 Limitation 30km/h
- ▲ Attention traversée de cyclistes
- Panneau B1
- Panneau C20a




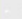








Éléments

- garde_corps
- Pictogrammes - vélo
- Revêtement de piste cyclable



Eléments

-  garde_corps
-  suppression_marquage
-  Ligne continue - STOP (50cm)
-  Pictogrammes - vélo
-  Pictogrammes - vélo
-  Revêtement de piste cyclable
-  b1
-  Panneau voie verte
-  Panneau fin voie verte
-  Panneau B1

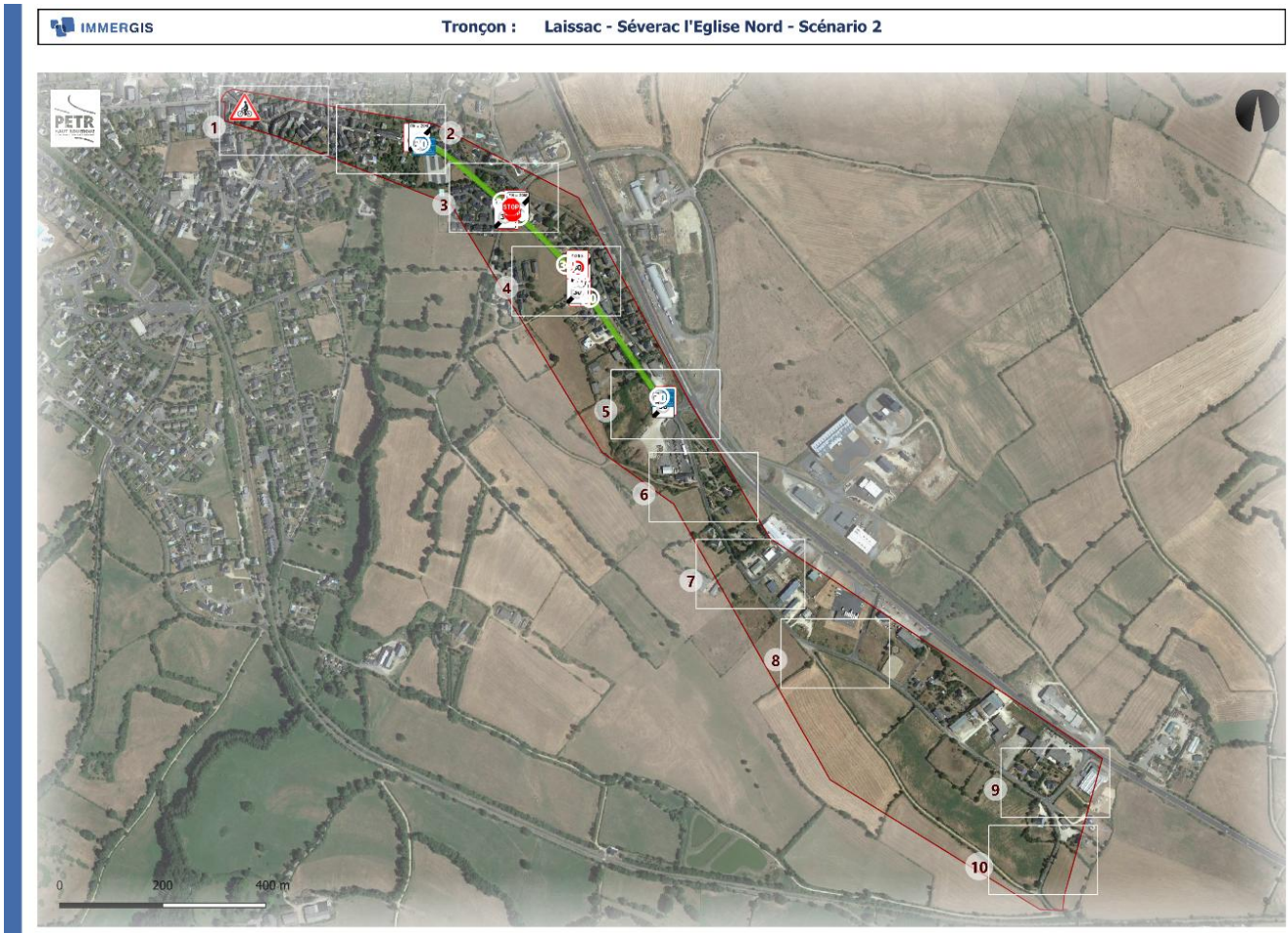


Eléments

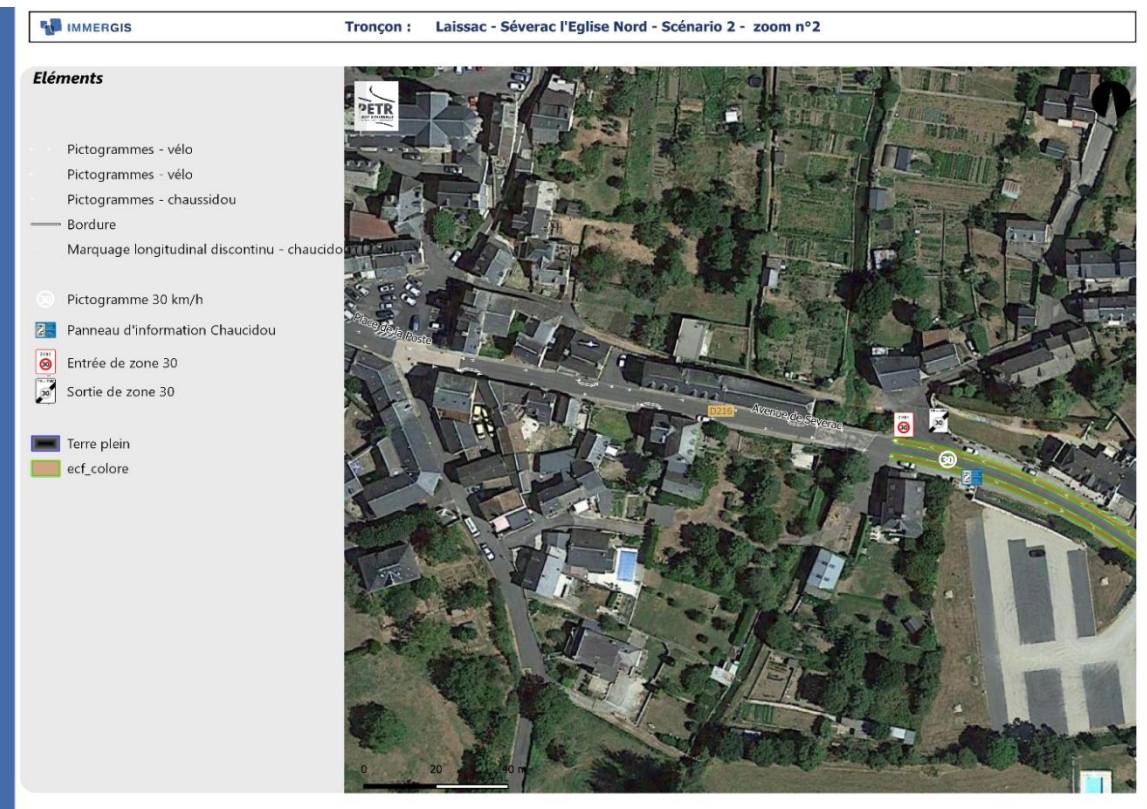
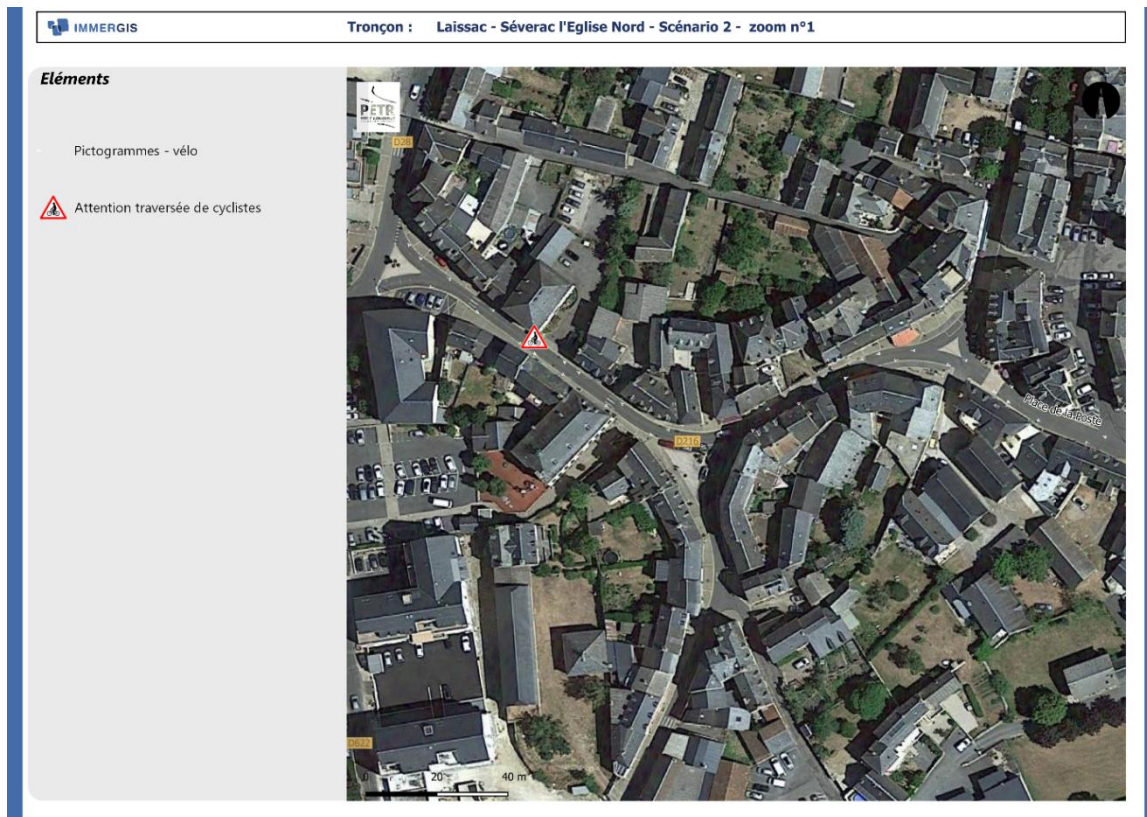
-  Pictogrammes - vélo







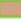
3. Vue générale scénario 2 :

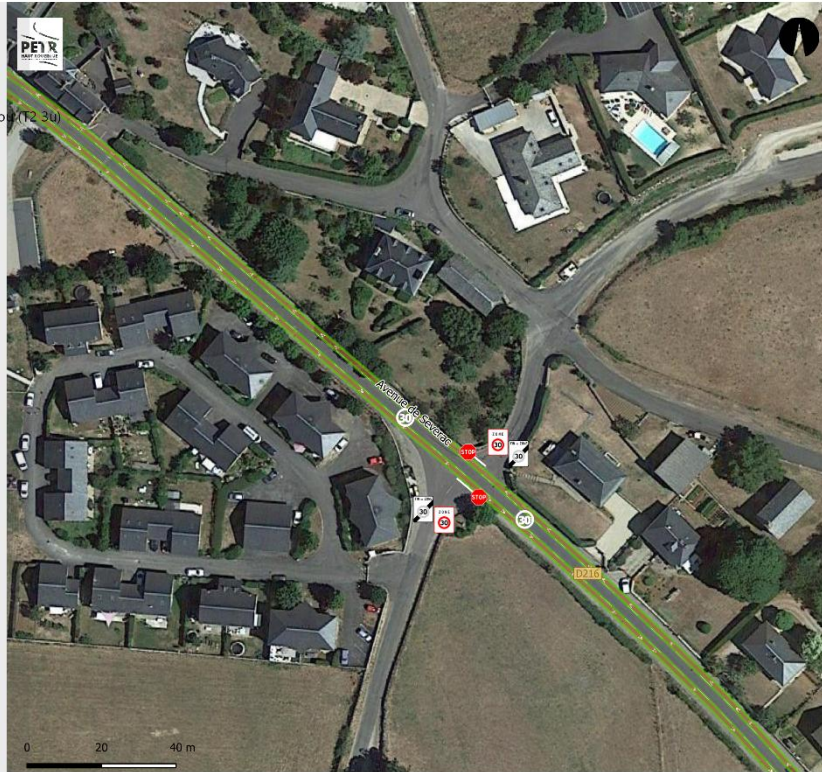


4. Vues précises scénario 2 :







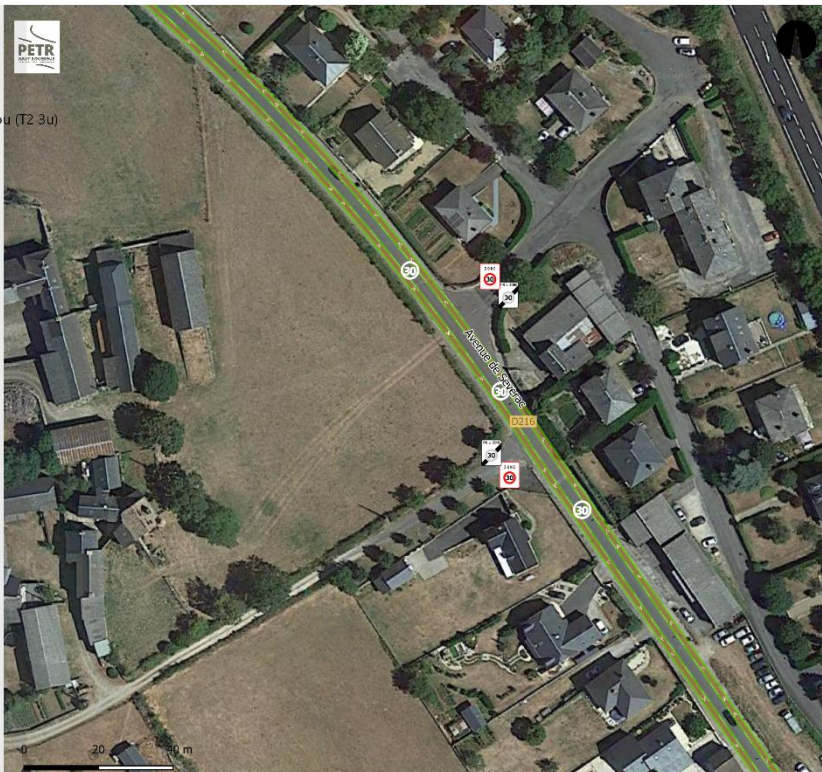
Eléments

- Pictogrammes - chaussidou
- Marquage longitudinal discontinu - chaudiou (T2 3u)
- Ligne continue - STOP (50cm)
-  Pictogramme 30 km/h
-  Entrée de zone 30
-  Sortie de zone 30
-  Stop
-  ecf_colore

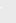


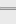
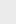




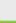


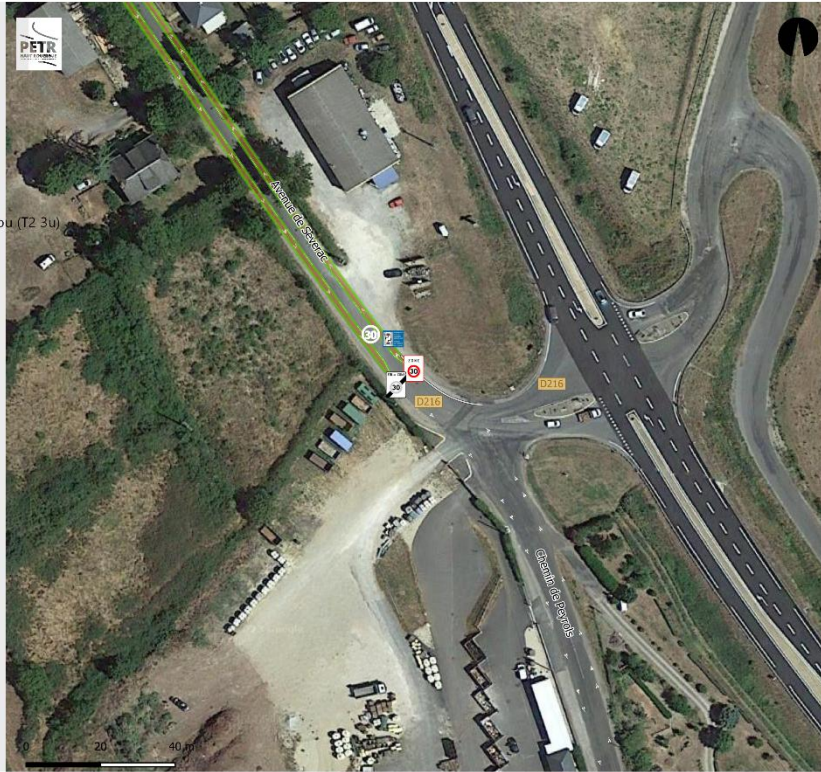
Eléments

- Pictogrammes - chaussidou
- Marquage longitudinal discontinu - chaudiou (T2 3u)
-  Pictogramme 30 km/h
-  Entrée de zone 30
-  Sortie de zone 30
-  ecf_colore



Eléments

-  Pictogrammes - vélo
-  Pictogrammes - vélo
-  Pictogrammes - chaucidou
-  Bordure
-  Marquage longitudinal discontinu - chaucidou (T2 3u)
-  Pictogramme 30 km/h
-  Panneau d'information Chaucidou
-  Entrée de zone 30
-  Sortie de zone 30
-  ecf_coleur



Eléments

-  Pictogrammes - vélo
-  Pictogrammes - vélo



Eléments

- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo



Eléments

- Pictogrammes - vélo



Eléments

- Pictogrammes - vélo
- Pictogrammes - vélo



Eléments

- Pictogrammes - vélo



7. Financements

SEVERAC L'ÉGLISE SUD

Scenario 1 :

➤ Financement régional

Deux dispositifs sont éventuellement mobilisables :

Nouveau règlement quotidien (sous réserve approbation du dispositif 1er trimestre 2024) ; la commune est éligible car le nombre d'habitants est supérieur à 2 000 habitants.

La région finance 25% des coûts des aménagements en site propre

Nouveau règlement tourisme (sous réserve approbation du dispositif 1er trimestre 2024) : éligible car V86 33% des coûts des aménagements en site propre.

En ce qui concerne l'itinéraire entre les deux bourgs passant par le **Sud**, la Région et le Département sont des potentiels financeurs de ce type de projet. En effet, la Région peut participer en prenant en charge 25% du budget soit un montant de subventions d'environ 25 008€.

L'appel à projet Aménagements cyclables peut également être sollicité. Il s'agit d'un soutien financier aux maîtres d'ouvrage dans leur réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et la résorption de discontinuités d'itinéraires. L'objectif est de relier les zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux, sur tous les territoires urbains, péri-urbains, ruraux.

Il existe également deux autres dispositifs de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) :

➤ Aide DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour financer des projets d'investissement en matière d'équipement (notamment pour le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité).

Montant de l'aide : Subvention récurrente

Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre

Date de clôture : Permanente

➤ DETR - Financer des projets d'investissement dans le milieu rural - financer les projets d'investissement des communes et de leurs groupements dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ainsi que ceux favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Montant de l'aide : Subvention

Bénéficiaires et critères d'éligibilité : Communes de moins de 2 000 habitants, Communes dont la population est supérieure à 2000 et n'excède pas 20 000 habitants et dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier par habitant moyen de l'ensemble des communes des départements de métropole et d'outre-mer dont la population est comprise entre 2 000 et 20 000 habitants, EPCI à fiscalité propre dont la population n'excède pas 50 000 habitants, sans enclave et ne possédant pas une commune membre de plus de 15 000 habitants.

Date de clôture : Permanente

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ELEMENTS CHIFFRES – EGLISE SUD

Itinéraire	Laissac - Séverac l'Eglise Sud
Détails des aménagements proposés	Scénario 1
Voie verte	100 032 €
Panneau 20 avec rappel	1 000 €
Panneau c115 pour voie verte partagée	2 400 €
Panneau C116 (Fin de voie verte)	1 200 €
Panneau directionnel vélo	600 €
Revêtement en stabilisé	58 032 €
Revêtement enrobé	36 800 €
Total général	100 032 €

SEVERAC L'ÉGLISE NORD

Scénario 1 :

La région participe au financement de ce type de projet à hauteur de 64 837€, soit 25% du budget total.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ELEMENTS CHIFFRES

Détails des aménagements proposés	Scénario 1
Piste cyclable	18 052 €
Bordure type P1	8 551 €
Passage piéton	571 €
Pictogramme piéton tous les 15m	425 €
Pictogramme vélo tous les 15m	425 €
Pictogramme vélo tous les 5m	61 €
Revêtement de piste cyclable	8 019 €
Voie verte	241 294 €
Banneau B1 (Sens interdit)	2 000 €
Bordure type P1	578 €
Création de terre-plein	485 €
Garde-corps	53 425 €
Panneau A21a (Débouché de cyclistes)	800 €
Panneau AB4 (Stop)	400 €
Panneau b14_30	800 €
Panneau c115	800 €
Panneau C116 (Fin de voie verte)	800 €
Panneau c12	800 €
Panneau c20a	400 €
Panneau vitesse 30 km/h	800 €
Passage piéton	308 €
Revêtement de piste cyclable	178 853 €
Suppression de marquage au sol	45 €
Total général	259 346 €

SEVERAC L'ÉGLISE NORD

Scénario 2 :

En ce qui concerne cet itinéraire, seul le financement du Département à hauteur de 20%, soit une somme de 14 471€ peut s'appliquer dans le cadre du dispositif concernant les schémas directeurs vélo.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ELEMENTS CHIFFRES

Détails des aménagements proposés	Scénario 2
Piste cyclable	576 €
Bordure type P1	576 €
Passage piéton	0 €
Pictogramme piéton tous les 15m	0 €
Pictogramme vélo tous les 15m	0 €
Pictogramme vélo tous les 5m	0 €
Revêtement de piste cyclable	0 €
Voie verte	0 €
Banneau B1 (Sens interdit)	0 €
Bordure type P1	0 €
Création de terre-plein	0 €
Garde-corps	0 €
Panneau A21a (Débouché de cyclistes)	0 €
Panneau AB4 (Stop)	0 €
Panneau b14_30	0 €
Panneau c115	0 €
Panneau C116 (Fin de voie verte)	0 €
Panneau c12	0 €
Panneau c20a	0 €
Panneau vitesse 30 km/h	0 €
Passage piéton	0 €
Revêtement de piste cyclable	0 €
Suppression de marquage au sol	0 €
Total général	576 €

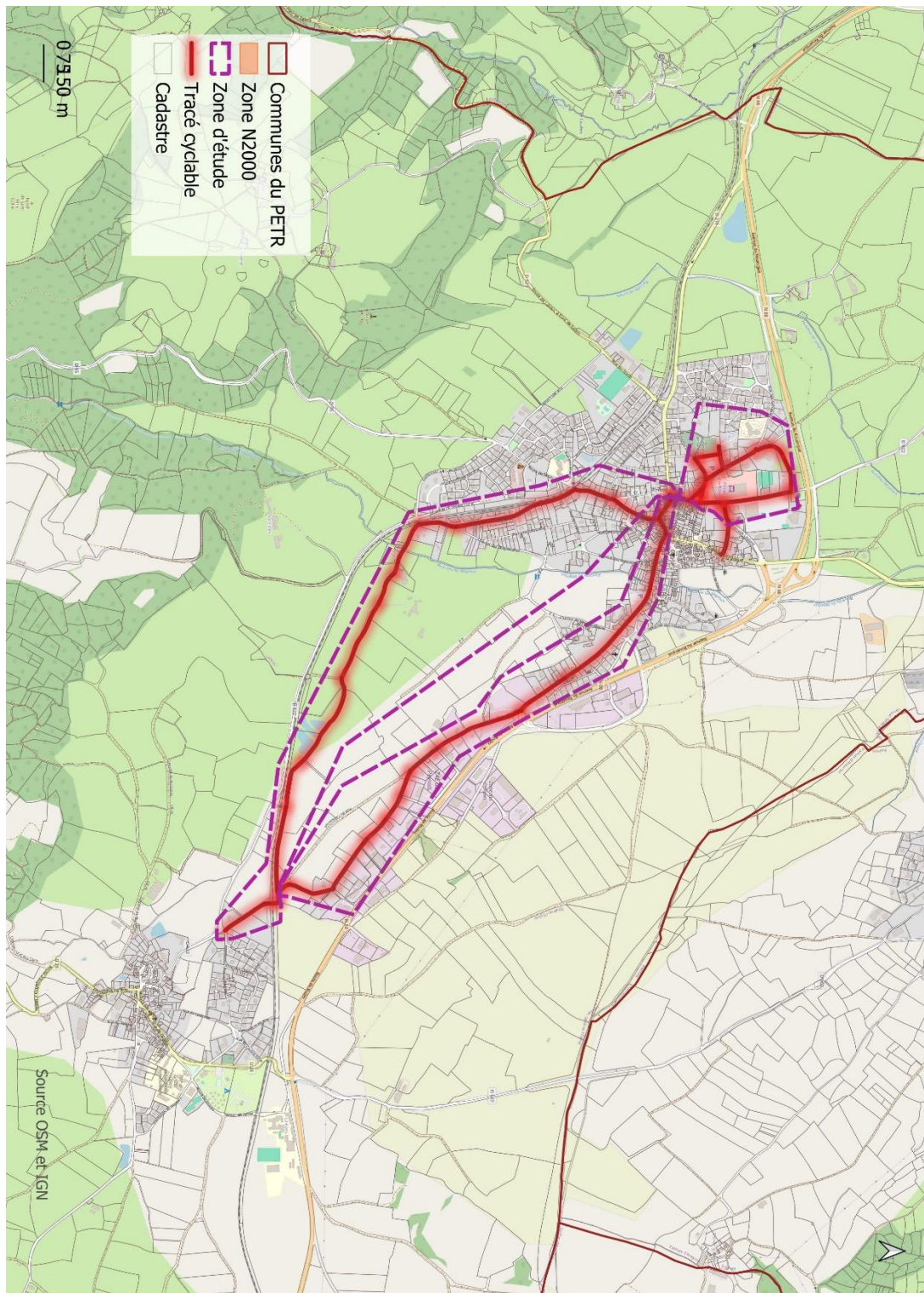
Simulation de financement potentiel dans le cadre du dispositif régional et départemental

<u>Scenario 1</u>	<i>Laissac - Séverac l'Eglise Nord</i>
<i>Estimation financière</i>	330 807 €
<i>Région*</i>	
<i>Nom du dispositif</i>	Plan Vélo Régional - Financement des sites propres à hauteur de 25%
<i>Montant des subventions</i>	64 837 €
<i>Département**</i>	
<i>Nom du dispositif</i>	/
<i>Montant des subventions</i>	
Montant du reste à charge	265 971 €

<u>Scenario 2</u>	<i>Laissac - Séverac l'Eglise Nord</i>
<i>Estimation financière</i>	72 356 €
<i>Région*</i>	
<i>Nom du dispositif</i>	/
<i>Montant des subventions</i>	
<i>Département**</i>	
<i>Nom du dispositif</i>	Schéma Directeur Vélo - Financement des itinéraires d'intérêt départemental 20%
<i>Montant des subventions</i>	14 471 €
Montant du reste à charge	57 885 €

8. Annexes

Carte des zones Natura 2000



Financement Régional

PROPOSER UN ENSEMBLE D'ITINERAIRES INTERCOMMUNAL



Le financement régional : (Plan Régional Vélo)

Critères d'éligibilité	Aménagements éligibles	Aménagements éliminatoires	Taux de participation
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Site propre ou véloroute en chemin rural 	<ul style="list-style-type: none"> Bande cyclable, CVCB, absence d'aménagement * 	<ul style="list-style-type: none"> NA
Liaisons intercommunales **	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements pendulaires supérieurs à 100 personnes Liaison inférieure à 15 kilomètres 	<ul style="list-style-type: none"> Flux pendulaires inférieurs à 100 personnes Liaison supérieure à 15 kilomètres 	<ul style="list-style-type: none"> Liaison inférieure à 5km : 50 % Liaison de 5 à 15km : 50% si inter EPCI, sinon 25%
Liaisons intracommunales	<ul style="list-style-type: none"> Liaisons entre le centre-bourg et un quartier ou hameau de plus de 500 habitants Liaisons entre un pôle de population de plus de 500 habitants et : <ul style="list-style-type: none"> Une zone d'emploi ou d'étude de plus de 200 personnes Un pôle touristique recevant plus 10 000 visiteurs annuels Un pôle sportif, de loisir ou médical 	<ul style="list-style-type: none"> Liaison supérieure à 5 kilomètres 	<ul style="list-style-type: none"> 25%
Rabattement intermodal	<ul style="list-style-type: none"> Rabattement vers une gare routière 	<ul style="list-style-type: none"> Liaison supérieure à 5 kilomètres 	<ul style="list-style-type: none"> 50%

* : Sauf ponctuellement si site propre impossible, mais sans financement de la portion concernée

** : Hors EPCI possédant la compétence mobilités actives

Critères d'éligibilité	Aménagements éligibles	Conditions	Taux de participation
Voies vertes et véloroute d'intérêt régional à vocation cyclotouristique	<ul style="list-style-type: none"> V80 Itinéraires cyclotouristiques locaux peuvent être proposés 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagements en site propre Interfaces avec la voirie automobile sécurisés 	<ul style="list-style-type: none"> 33%
Diverticules	<ul style="list-style-type: none"> Liaisons de 5 kilomètres maximum depuis les itinéraires cyclotouristiques d'intérêt régionaux Liaisons à destination des gares, des bases de loisirs et de baignade, les sites touristiques remarquables, les bourgs offrant une offre d'hébergement et de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagements sur véloroute, voie verte ou piste cyclable en site propre 	<ul style="list-style-type: none"> 33%
Aménagements annexes	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrages d'art Aire de repos (RIS, équipements de repos, point d'eau, station de réparation et de gonflage) 	<ul style="list-style-type: none"> Franchissements exceptionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrages d'art : au cas par cas Aire de repos : 33%, intégré au financement des itinéraires

1